

Caen, le 16 juin 2025

*Objet : collecte de la taxe d'apprentissage 2025*

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, l'UFR Humanités et Sciences Sociales propose aux étudiantes et étudiants des diplômes professionnalisants. Ces derniers permettent d'acquérir des connaissances spécifiques, une solide culture générale et d'accéder à un large choix de carrières professionnelles.

C'est pour répondre à une demande de plus en plus forte que ces filières professionnelles, telles que le Master Arts, lettres et civilisations, parcours Métiers de la Production cinématographique et audiovisuelle, le master Gouvernance des risques et de l'Environnement (GREEN), le master Métiers du Livre et de l'Édition, ainsi que nos autres diplômes professionnels, ont été mis en place.

Toutefois, on ne pourrait assurer une formation aussi qualifiante et professionnelle sans financement. En effet, sans le versement de la taxe d'apprentissage et, avec les seules ressources de l'université, nos diplômés auraient des difficultés de financement.

C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de vous solliciter. Ce versement nous permettrait d'acheter du matériel (informatique, logiciels...), d'aider les étudiantes et étudiants à financer les dépenses engagées dans le cadre de leurs formations, de financer des voyages d'études, de rémunérer des conférenciers, de participer aux frais de déplacement des intervenants professionnels.

Nous tenons à vous préciser que nos diplômés ne sont habilités à recevoir que la taxe d'apprentissage, toutes les informations vous sont précisées dans la plaquette jointe à ce courrier.

### Comment verser à l'UFR HSS ?

Depuis 2023, vous ne nous versez plus directement le solde de taxe d'apprentissage. Ce sont l'URSSAF et la MSA qui le collectent en une seule fois. Les sommes collectées nous seront ensuite versées par la Caisse des Dépôts et Consignations.

**Procédure de versement sur SOLTÉA** (du 26 mai au 27 juin 2025 et du 14 juillet au 24 octobre 2025) :

- Connectez-vous avec vos identifiants Net-Entreprises sur SOLTÉA :  
**<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/calendrier-de-la-plateforme-soltea>**
- Retrouvez-nous facilement sur SOLTÉA avec :
  - notre nom : **UNICAEN, UFR HSS**
  - notre numéro de **SIRET : 191.414.085.000.16**
  - notre code UAI : **0142402K**
- Indiquez en % la répartition de votre soutien à l'UFR HSS
- Validez votre choix

Vous remerciant par avance très vivement de votre soutien, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les plus respectueuses.

Éric OSOUF, Directeur administratif, UFR Humanités et Sciences Sociales